

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Lors de nos débats au cours du dernier Conseil Communautaire une forte majorité d'intervenants s'est prononcée en faveur d'un retour vers une gestion publique de l'eau pour nos 9 villes à travers une Régie Publique. Pour ce faire, ils ont exprimé leur choix pour que soit établie une convention provisoire prenant fin dans 2 ans avec le SEDIF, comme cela est juridiquement possible. Ce terme de convention provisoire correspond aux modalités juridiques nous permettant de nous doter d'études plus approfondies que celle dont nous disposons actuellement. Ces objectifs sont d'ailleurs conformes à l'esprit du texte « EGALITE RELLE du Parti Socialiste et aux divers écrits du PCF

Ce délai de 2 ans pour mener des études correspondant à nos objectifs politiques nous permettrait d'affiner les meilleures solutions techniques et financières tout en sachant déjà que des solutions existent à des prix très inférieurs à ce que propose actuellement le SEDIF. Cela est d'autant plus nécessaire que l'étude dont nous disposons actuellement est incomplète et insatisfaisante, et ne convient pas pour prendre des décisions dont le caractère de non retour est évident pour tous. certains diraient même que cette étude est affectée d'un regard divergeant tourné vers un objectif principal de réadhésion. (pas de mention du coût de 1,04€ le M3 à Eau de Paris (*relever la coquille dans la délib qui annonce 1,35€*) alors que la meilleure proposition du SEDIF tourne autour de 1,54€, coût de sortie du SEDIF aberrant et rédhibitoire, les bases d'évaluation des volumes d'eau consommée ou les coûts de modification du réseau qui vont de 60,5 M€ à 190,8 M€ ! Idem pour la fourchette de prix pour la construction éventuelle de réservoirs qui varie de 20 à 100 Millions d'€uros. Le « rachat du patrimoine » est aussi l'objet d'estimations hasardeuses (10 à 12 millions d'€uros) car nos communes ont déjà largement contribué à la constitution du patrimoine du SEDIF, sans doute à hauteur de 10%, ce qui aurait pour effet de réduire ce coût à...zéro.). Bref, il est urgent de mener des études approfondies.

Aujourd'hui, il est proposé dans la délibération n°9, d'engager des études plus complètes et d'acter le recrutement d'un ingénieur. Nous voterons cette délibération dont la mise en oeuvre ne peut que servir notre volonté de passer à une gestion publique de l'eau. Dans cette étude, nous incluons comme objectifs, de façon complémentaire à l'aspect technique et juridique, la mise en place d'une politique sociale de l'eau conforme aux idéaux qui, j'en suis certain, animent la très grande majorité des élus de gauche de cette Assemblée. Une étude sur une reprise de contrôle de l'ensemble du processus de production/distribution/traitement qui permettrait non seulement une prévention des gaspillages, mais aussi l'application de tarifs sociaux modulés (progressifs et non dégressifs),

assurant un minimum vital gratuitement ou à bas prix. Ce serait conforme à notre volonté commune de soutenir les plus fragilisés de nos concitoyens. Nous n'en doutons pas.

Ces études devraient aussi comporter un volet visant à développer une politique dynamique de préservation de la ressource, une analyse sur l'éventuelle présence d'aluminium ainsi qu'une gestion intelligente des eaux usées et leur récupération, pour du chauffage urbain par exemple. Des exemples concrets ne manquent pas en Europe et dans de nombreuses villes françaises, et ce serait une vraie valeur ajoutée de ce nouveau service public. Une jeune Communauté d'agglomération comme la nôtre pourrait valoriser des actions respectueuses de l'environnement et lutter contre le gaspillage de ressources qui font partie du patrimoine commun. Les études se devront de prendre en compte ces considérations.

L'eau, un service public à reconquérir. Paris et d'autres nous ont montré le chemin. De plus en plus nombreux sont ceux qui posent un choix de société conforme à leur vision sociale, avec la mise en place d'une véritable politique sociale de l'eau comme le préconise aussi le Collectif de défense des Services Publics composé des partis que nous retrouvons majoritairement dans cette assemblée et comme le recommande la Fondation France Liberté présidée par Danièle Mitterrand. Au cours de ces deux années d'études, nous pourrions développer la recherche de solutions allant dans ce sens.

Compte tenu de la nécessité de nous doter de l'ensemble des données utiles à la décision, notre groupe « Ecologie et Citoyenneté » soutient une proposition d'études pour conduire une exploration approfondie des possibilités de mise en régie publique, de la faisabilité et des possibilités de raccordement à Eau de Paris, dans le cadre d'un débat ouvert et démocratique. Rien n'interdisant qu'une solution contractuelle, réellement transitoire et non liante sur le long terme, soit trouvée (art. 144 du Code des Marchés Publics). Ce délai de deux ans est possible et nécessaire. La note du Cabinet Sartorio avait confirmé qu'un marché avec mise en concurrence pouvait être fait dans un délai court.

Hélas, il ne nous est pas proposé de voter sur la forme que doivent revêtir ces études pour lesquelles nous souhaitons donner une vision d'un service public de l'eau avec des objectifs sociaux et écologiques. Nous voulons que ces études éclairent sur ces points et dégagent des solutions.

Dès lors, si nous votons ces études, on comprendrait mal, chacun, à gauche, ayant affirmé sa volonté de s'engager dans la gestion publique au sein d'Est Ensemble, que la proposition d'adhérer au SEDIF pour en sortir dans deux ans soit maintenue telle que décrit dans la délibération N° 10. Ce serait vraiment une situation paradoxale qui va nécessiter des contorsions pour expliquer qu'on

souhaite faire demain ce qu'il est possible de faire tout de suite et qui sera irréalisable ultérieurement.

Pour sortir du SEDIF, non seulement il faut que la majorité de l'organe délibérant du SEDIF soit d'accord, mais en plus il est nécessaire que moins d'un tiers des villes composant le SEDIF s'y oppose. Sachant que de surcroît un Conseil Municipal qui ne s'oppose pas est considéré comme s'opposant. Constatons l'évidence : la sortie du SEDIF est tout simplement impossible pour EST Ensemble. En conséquence, les élus qui ont la volonté d'adhérer au SEDIF pour en sortir dans 2 ans doivent refuser la délibération N° 10. Prétendre l'inverse est se tromper ou faire l'autruche. Au 1er janvier 2011, nous serons de toute façon détachés de tout lien. A nous de savoir contracter temporairement.

Lors du débat au Conseil, notre groupe a souhaité que notre Communauté soit moins frileuse et moins repliée sur des réponses anciennes à des enjeux nouveaux. Nous avons souhaité qu'elle s'affirme par un peu de courage et de vision politique à long terme pour poser les conditions qui nous permettent d'oser sortir d'une gestion strictement technique et juridique pour bâtir un véritable projet politique dont tout élu se doit d'être porteur. Notre groupe « écologie et citoyenneté » a proposé que nous élaborions ensemble un projet avec une vision à long terme et que des solutions soient dégagées.

Notre communauté de près de 400 000 habitants mérite bien que tous les moyens soient pris pour lever les obstacles et non l'inverse, et que nous sachions faire entendre les intérêts d'un marché dont le poids économique et donc politique est loin d'être négligeable.

La création de notre communauté d'agglomération est en elle-même un appel à dépasser les postures strictement administratives, gestionnaires, voire défaitistes et capitulardes. Elle appelle des initiatives à la hauteur des changements auxquels nos concitoyens aspirent. Il y faut un peu d'audace, la volonté d'assumer un débat ouvert et transparent avec la population et aussi un peu de confiance dans la capacité de nos concitoyens à s'approprier les enjeux.

Hélas, la richesse du débat précédent, les pistes et propositions qui se dégageaient, ont été balayés. Le soir même, il nous était annoncé une proposition d'adhésion au SEDIF non amendable et nous liant de fait pour 12 ans à Veolia. Vous venez de refuser de mettre au vote l'amendement que notre groupe a proposé et qui aurait renforcé la cohésion de notre communauté écartant ainsi la mise en oeuvre d'un projet dont EST ENSEMBLE devrait sortir grandie.

Notre groupe fait aujourd'hui les choix qui ne nous ligotent pas pour 12 ans à Veolia en refusant l'approbation de la délibération N°10.

Et en votant pour l'amendement que notre groupe a déposé.